ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

DOSSIER DE SOLLICITATION POUR UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT GROUPÉ GERÉE PAR ESS POUR UNE INSTALLATION TOUTE PUISSANCE – BT / HTA

(Particulier, professionnel ou collectivité)

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

1460 Avenue Marcel Dassault
74370 ARGONAY
☎ 04 50 27 28 96

Version : Septembre 2023 V.4 Nombre de pages : 7

FOR-TECH-049

- **Détail de la dernière mise à jour :**
  - Ajout renseignement adresse mail
  - Modification de mise en page

- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à compléter pour formaliser la demande.
Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur d'Energie et Services de Seyssel (ESS) d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.
Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée en page 2 et accompagnée des pièces énumérées également en page 2.
La précision et la complétude des informations transmises conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque de ne pas être exploitable en l'état et nécessitera une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces, par mail à l'adresse guichet-raccordement@es-seyssel.com

A réception de la demande, vous recevrez un mail mentionnant la prise en compte du dossier et vous indiquera la marche à suivre.

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

GUIDE POUR REALISER UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT DEFINITIVE

ETAPE 1 : Emission de la demande :

Envoi du formulaire pour une demande de raccordement. Le formulaire comprend les pièces jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous. Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

/!\ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, ESS NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière (PTF) pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire dûment complété *(éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien)*, **accompagné obligatoirement** :

- **D'un plan de situation avec la localisation de votre parcelle** disponible sur le site : www.cadastre.gouv.fr
- **Du plan de masse concernant votre projet** avec indication de **l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle et du panneau de comptage**
- **D'une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** *(permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc…)* si votre projet y est soumis, **ou une autorisation de votre commune** dans les autres cas *(autorisant les nouveaux raccordements)*
- **D'un plan de schéma électrique détaillé des raccordements par niveaux et/ou des lots (avec dérivation individuelle et implantation des compteurs)**
- **Pour les collectifs > à 6 compteurs, réaliser une note de calcul de la colonne montante**
- Le cas échéant **une copie du mandat ou de l'autorisation du tiers représentant le demandeur**
- *(Recommandé)* une photo du terrain à raccorder avec implantation souhaitée des coffrets
- Si vous êtes un professionnel *(SCI, SARL, GAEC, etc...),* joindre **l'attestation éligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité** disponible via notre site internet www.es-seyssel.com

SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL
GUICHET RACCORDEMENT
1460 Avenue Marcel Dassault
74370 ARGONAY

Ou par courrier électronique à : **guichet-raccordement@es-seyssel.com**

ETAPE 2 : Réception d'une Proposition Technique et Financière *(devis accompagné des conditions particulières).*

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation d'une visite terrain par le chargé d'affaires, afin que celui-ci réalise son étude technique et électrique ainsi que l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur *(notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires).*

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier *(accusé de réception envoyé par mail).* Le délai de réalisation de la PTF est de **maximum de 6 semaines lorsqu'il y a une extension de réseau BT.**

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de ESS et ceux à la charge du demandeur.

ETAPE 3 : Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et des conditions particulières éventuelles, réception de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement, document type 2 et autres documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet), les travaux peuvent être programmés par

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE POUR UN RACCORDEMENT GROUPÉ TOUTE PUISSANCE

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire .....

BENEFICIAIRE DU RACCORDEMENT		
Le demandeur est :		☐ Particulier ☐ Professionnel ☐ Collectivité
Le bénéficiaire du Raccordement est-il le maître d'ouvrage :		☐ Oui ☐ Non
Coordonnées du demandeur	Nom, Prénom, Société	
	Qualité *(si professionnel)*	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone	
	Adresse mail	
	N° SIRET *(si professionnel)*	
Coordonnées pour envois des devis / Factures liées au raccordement ***(À compléter si différent des coordonnées du demandeur)***	Nom, Prénom, Société	
	Qualité *(si professionnel)*	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone	
	Adresse mail	

IDENTIFICATION DU PROJET		
Nom du projet immobilier :		
Localisation du projet	**N° et section parcelle(s)**	.....
	Adresse complète	.....
Type de travaux demandés	☐ Viabilisation lotissement d'habitation	
	☐ Viabilisation zone, si oui préciser : ↳ ☐ Zone d'Activité (ZA) ☐ Zone d'activité concertée (ZAC) ☐ Zone industrielle (ZI)	
	☐ Raccordement immeuble tertiaire ou industriel ↳ L'immeuble est situé dans une : ☐ ZA ☐ ZAC ☐ ZI Nom du secteur d'aménagement :	
	☐ Raccordement immeuble résidentiel ou mixte ↳ L'immeuble est situé dans un lotissement : ☐ Oui ☐ Non Nom du lotissement :	
Pour ce projet vous êtes	☐ Aménageur de la zone ☐ Constructeur	

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

INTERVENANTS DU CHANTIER		
ARCHITECTE	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
TERRASSIER	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
ELECTRICIEN	Société	
	Nom, Prénom	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
CONSTRUCTEUR	Société	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	

OBSERVATIONS, REMARQUES, COMPLEMENTS :

.....

.....

.....

.....

Date : ..... Nom/ Société : .....

SIGNATURE *(le demandeur du raccordement ou le tiers habilité)* **:**

La signature de cette demande vaut engagement (obligatoire).

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

FICHE N°1

DESSERTE D'IMMEUBLE RESIDENTIELS OU MIXTES

(Logements + commerces + services généraux)

Immeuble N° : .....

(Fiche à compléter autant de fois qu'il y a d'immeuble)

Nombre de colonnes montantes : .....

☐ Colonne(s) horizontale(s) ☐ Colonne(s) verticale(s)

Si production d'énergie électrique, renseigner :

- Le type de production : ..... (Ex : Photovoltaïque)
- La puissance produite : ..... kW

Veuillez compléter le formulaire dédié au raccordement Photovoltaïque, disponible via notre site www.es-seyssel.com

Nature du projet : ☐ Rénovation ☐ Construction Neuve

Mode de chauffage : ☐ Électrique ☐ Autre : .....

Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, merci de compléter la fiche n°2

SERVICES GENERAUX				LOGEMENT (*)			ACTIVITÉ ☐ TERTIAIRE ☐ INDUSTRIEL			
P ≤ 12 kVA mono	**P ≤ 18 kVA** tri	**P ≤ 36 kVa** tri	**P > 36 kVA** tri	**T1/T2** S ≤ à 35 m² P ≤ 9 kVAmono	**T3 à T5** 35 ≤ S ≤ 100 m² P ≤ 9 kVA mono	**T6 et plus** Ou S ≥ 100m² P ≤ 12 kVA mono	N° de lot	Surface en m²	**Type d'activité** (bureau, commerce, médical, etc…)	**Puissance *** (en kVa)
Nombre	Nombre	Nombre	P (en kVa)	Nombre	Nombre	Nombre				

Nota : * Le nombre et les numéros de logements seront précisés par bâtiment et par étage. Conformément à la norme NFC 14-100 et préalablement à toute réalisation des ouvrages en immeuble, le Maitre d'ouvrage de la construction constituera un dossier de branchement qui sera transmis à ESS pour validation. Les différents paliers de puissance disponibles sont disponibles via notre site internet www.es-seyssel.com

Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m², une étude particulière est à mener avec ESS afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison.

Pour les puissances supérieures à 250 kVa, un raccordement HTA est à prévoir.

Signature **(obligatoire)** :

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

FICHE N°2

INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LE RACCORDEMENT DES IMMEUBLES

CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

(Information obligatoire si viabilisation avec colonnes et dérivations)

Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)

Conformément aux exigences de la NF C 14/100 (§ 3.5 et 7.1) le maitre d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante (cocher **obligatoirement** une case) :

☐ **Gaine de colonne** (espace clos et ouvrant en face avant, aménagé **à l'intérieur** des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonneimplantées sur coursives, mêmes abritées.

☐ **Local technique** (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, aménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.

Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis à ESS avant le début des travaux.

POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION

(Joindre la fiche technique de l'installation)

Raccordement actuel de l'installation : ☐ Monophasé ☐ Triphasé	
Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur (en ampères) : ……	
Puissance **électrique** absorbée : ……..kW ☐ Monophasé ☐ Triphasé	Limiteur de puissance au démarrage : ☐ Oui ☐ Non

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées.

Signature **(obligatoire)** :

ENERGIE
ET SERVICES
DE SEYSSEL

FICHE N°3
DESSERTE HORIZONTALE DE LOTISSEMENTS RESIDENTIELS

Nom du projet : .....

Mode de chauffage : ☐ Électrique ☐ Autre : .....

Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, merci de compléter la fiche n°2

Si production d'énergie électrique, renseigner :

- Le type de production : ..... (Ex : Photovoltaïque)
- La puissance produite : ..... kW

Veuillez compléter le formulaire dédié au raccordement Photovoltaïque, disponible via notre site www.es-seyssel.com

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance (en kVa)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance (en kVa)
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
Services Généraux			

Signature **(obligatoire)** :